

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : le bruit des bottes à nos portes	1
Saint-Brice-Courcelles : n'oublions jamais Pierre MAITRE	2
Fonction publique sauce GUERINI : non merci !	2
Châlons-en-Champagne- sanctions illégales au SDIS	2
Champagne : recours aux prestataires interdit dans le Vaucluse pour les vendanges	2



7 JUIN 2024

#66

Edito : le bruit des bottes à nos portes



C'est dans un contexte social totalement dégradé que vont se dérouler les élections européennes du 9 juin 2024. Les sondages placent l'extrême-droite en tête. Si ces prévisions se confirmaient, ce serait dramatique pour les droits sociaux et le monde du travail. Les salariés n'ont rien à attendre de l'extrême-droite à laquelle se rallient de grands patrons en France et en Europe.

Le gouvernement est responsable de cette situation qu'il a rendu possible en s'attaquant aux droits des travailleurs, en fragilisant les plus précaires, notamment par les réformes successives de l'assurance-chômage, la dernière étant vécue à juste titre comme un acharnement à l'encontre des privé-es d'emploi ([signez la pétition contre la nouvelle réforme de l'assurance chômage](#)).

Ce gouvernement réécrit l'histoire à sa façon en nous ramenant au régime de Vichy. Avec les ordonnances travail de 2017, MACRON a mis en place le CSE (Comité Social et Économique), mais il n'a rien inventé. Le CSE avait déjà été créé le 4 octobre 1941, sous PÉTAINE ; il désignait le Comité Social d'Entreprise, totalement sous contrôle du patron et sans aucun pouvoir de décision.

Il aura fallu le souffle démocratique du Conseil National de la Résistance en 1944 pour que le Comité d'Entreprise remplace le CSE, et que la place des travailleurs soit reconnue dans la gestion des entreprises. Un souffle démocratique actuellement battu en brèche par le gouvernement comme on l'a vu à de multiples reprises et en particulier lors du mouvement historique contre la réforme des retraites.

C'est pourquoi le 9 juin prochain, la CGT appelle le monde du travail à voter pour des partis progressistes ; qu'aucune de ses voix n'aille à l'extrême-droite, ni à ses alliés !

Ghislain BRIDE,
Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de la Marne

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr



Saint-Brice-Courcelles : *n'oublions jamais Pierre MAITRE*



A celles et ceux qui banalisent la montée de l'extrême-droite, la commémoration de l'assassinat de Pierre MAITRE vient nous rappeler cette vérité : il n'y a pas de pire ennemi que l'extrême-droite pour le monde du travail. Quand il a épuisé les moyens de la démocratie, le patronat n'hésite pas à s'appuyer sur les fractions les plus rétrogrades, racistes et sécuritaires, pour assurer sa mainmise.

En 1977, les nervis du SAC, officine mafieuse du gaullisme, et les membres du pseudo syndicat CFT, dissout depuis, ont ainsi répondu aux attentes des patrons de choc des VMC (Verreries Mécaniques Champenoises) pour mettre fin à un conflit social. La conséquence fut cet odieux assassinat.

Ce 5 juin 2024, une soixantaine de personnes se sont rendues devant la stèle en mémoire de Pierre MAITRE, devant le vide laissé par l'usine des VMC désormais détruite. ([discours de Jean Claude BOULBEN](#))

Fonction publique sauce **GUERINI : non merci !**

La Macronie, dans le droit fil des politiques libérales qu'elle impose depuis des années, veut porter un coup fatal au statut de la fonction publique. Rémunération au mérite, facilitation du licenciement, mise en cause des catégories C, B et A, mise en cause du point d'indice, ... bref le règne de l'arbitraire et de la subjectivité pour casser le statut des fonctionnaires et faire des économies budgétaires, quoi qu'il en coûte pour les personnels et pour la qualité du service rendu.

Le 20 juin, date prévue de la réunion de « synthèse » entre gouvernement, employeurs publics et syndicats, sera le point fort pour acter l'opposition des fonctionnaires à la loi GUÉRINI. Dès le 10 juin, la CGT de la fonction publique appelle les organisations à informer les agents sur les nocivités du projet et à partager les propositions de la CGT. Il s'agira du premier acte d'une mobilisation qui s'amplifiera dès la rentrée. ([lire le tract de la fédération des services publics](#)).

Châlons-en-Champagne- *sanctions illégales au SDIS*

Six sapeur-pompier du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de Reims ont été suspendus suite à un échange verbal avec leur hiérarchie. Une sanction manifestement disproportionnée et de surcroît illégale puisqu'elle n'a pas été prononcée par l'autorité territoriale, comme le stipule l'article L.532-1 du Code général de la fonction publique.



C'est la raison pour laquelle la CGT a adressé un courrier au président du conseil d'administration du SDIS, seul habilité à prononcer une sanction, en lui demandant d'annuler ces sanctions illégales et de recevoir les agents concernés afin que la situation soit examinée avec la plus grande objectivité.

([lire le courrier](#))

Champagne : *recours aux* *prestataires interdit dans le* *Vaucluse pour les vendanges*



Dans un article publié le 28 mai, le magazine Vitisphère évoque l'interdiction faite aux vignerons, par la direction du travail du Vaucluse, de recourir aux prestataires de service pour certains travaux viticoles, dont la cueillette à la main en période de vendanges. Un véritable coup de tonnerre dans le ciel champenois.

En effet, pourquoi cette décision de la direction du travail du Vaucluse, s'appuyant sur une circulaire ministérielle de 2002, ne s'appliquerait-elle pas dans tous les départements où il y a de la viticulture ?

C'est la question que pose l'Intersyndicat CGT du champagne qui attend avec impatience la présentation des mesures prises par le patronat du champagne pour l'organisation des prochaines vendanges. Nous sommes en effet convaincus que le recours à la sous-traitance est en partie responsable des drames constatés lors des vendanges 2023. ([voir le site de la CGT du champagne](#)).

pour mes droits
pour mes conditions
de travail
pour mon salaire
et ma retraite

JE VOTE CGT

